

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe



La semaine de l'arbre

« à la Sainte Catherine, tout bois prend racine », rendez-vous le samedi 24 novembre pour recevoir gratuitement un plant. (voir page 6)

Schubert et Mendelssohn à Glabais

en page 2

Les sportifs à l'honneur

en page 5

Action Radon, agissons !

en page 6

Pollution de la Falise

en page 6

Des cimetières labellisés par la Région

en page 8



2 rendez-vous festifs pour les seniors en page 5



Te Deum à Genappe

La cérémonie du traditionnel Te Deum sera organisée le 15 novembre 2018 à l'occasion de la fête du Roi. Elle est célébrée en Belgique depuis 1866, le jour de la Saint-Léopold (nom des deux premiers et quatrièmes rois). Sous le règne du Roi Albert 1^{er}, elle avait lieu le 26 novembre (date de la Saint-Albert), mais comme la mère du Roi était décédée le 26 novembre 1912, il fut décidé de ramener la fête du Roi au 15 novembre. Cette date fut définitivement actée par le roi Baudouin en 1951. Comme chaque année, la cérémonie a lieu à l'église de Genappe à 10h45.

Renseignements

Te Deum à l'église de Genappe - Jeudi 15 novembre, 10h45
Le comité des Associations Patriotiques, section de Genappe, Éric Tubiermont, Président tubiermont.eric@hotmail.com



Musique à Glabais

Concert du 25 novembre 2018

Deux chefs-d'œuvre de la musique romantique au programme du prochain concert de Musique à Glabais, le 25 novembre prochain à 17 heures.

Le Trio Arthur Grumiaux interprétera deux des plus beaux trios du répertoire romantique: Le Trio n° 2 op. 100 de Franz Schubert et le Trio n° 2 op. 66 de Felix Mendelssohn.

Porter un nom aussi prestigieux que celui d'Arthur Grumiaux, un des plus grands musiciens belges est un défi et une grande responsabilité pour un ensemble musical.

Le Trio Arthur Grumiaux, composé de Luc Devos, pianiste, Philippe Koch, violoniste et Luc Dewez, violoncelliste assume cela avec succès depuis plus de 25 ans. C'est en effet en 1992 que la veuve du grand violoniste Arthur Grumiaux leur accorde sans hésiter de porter le nom de son mari.

Depuis lors, le trio ne cesse d'y faire honneur: concerts partout dans le monde, enregistrements radiophoniques et discographiques, festivals, où ils démontrent leur grande cohésion. Dans toutes leurs prestations, aucun musicien ne prend le pas sur les autres et leur grande qualité est de veiller sans cesse à ce que chaque instrument ressorte clairement tout en veillant au plus grand respect de la partition. C'est évidemment la preuve d'un grand talent mais aussi le résultat d'une sérieuse préparation.

Le trio s'est déjà produit à Glabais il y a une dizaine d'années. Peut-être certains se souviennent de ce très bon moment qui clôturait

dignement le mini-festival organisé pour le 10^e anniversaire de Musique à Glabais. Ils sont revenus ensuite en 2013 pour un voyage dans la musique de l'Europe de l'est.

Les musiciens de ce trio ont évidemment des activités individuelles multiples, mais se retrouvent toujours avec plaisir et brio. C'est donc avec enthousiasme que Luc Dewez a rassemblé ses amis à notre demande pour organiser le prochain concert.

Le programme qu'ils nous proposent n'est pas choisi au hasard. Il y a beaucoup d'analogies entre ces deux œuvres, que ce soit dans leur structure ou dans les circonstances de composition, mais surtout leur beauté et leur grâce romantique. L'opus 100 est le dernier trio que Schubert a composé, juste un an avant sa mort à 31 ans, laissant une production d'un millier d'œuvres malgré sa courte vie.

Felix Mendelssohn est aussi mort très jeune, à 38 ans et laisse une œuvre très féconde. Son trio opus 66 est sa dernière grande œuvre de musique de chambre avec piano.

C'est à l'écoute de cette musique qu'on s'imprègne de toute sa beauté. Venez tous participer à ce plaisir.

Renseignements

Eglise St Pierre à Glabais
Prix des places: 16€ (14€ en prévente) – Moins de 18 ans: -50%
hubert.frissaer@gmail.com
ou par téléphone: 067/77.10.51 ou 02/351.15.35, ainsi que par versement de la somme au compte de Musique à Glabais: BE19 0682 4291 5612

Concert de Gala du Renouveau Musical

Peut-être connaissez-vous ce groupe musical de Genappe au travers de ses diverses prestations dans l'entité lors du carnaval, du marché de Noël, des cérémonies patriotiques ou autres manifestations festives? Ou peut-être ne le connaissez-vous pas du tout...

Créée en 1981, l'asbl le Renouveau Musical de Genappe organise annuellement et participe à une vingtaine d'événements musicaux à Genappe, un peu partout en Belgique et à l'étranger. Chaque année, dans le courant du mois de novembre, son Concert de Gala est l'occasion d'apprécier ou de découvrir une autre facette de notre orchestre d'harmonie local. En effet, lors de ce concert qui est

en quelque sorte le point d'orgue de l'année musicale du RMG, vous pourrez entendre un tout autre répertoire que celui présenté lors des différentes prestations en extérieur qui sont certainement plus «médiatiques».

Venez découvrir l'aboutissement de nombreux mois de répétitions hebdomadaires au cours de ce concert où le RMG vous proposera, sous la baguette de son chef de musique Serge Cange qui fêtera en 2019 ses 30 années de direction, un programme très varié composé d'œuvres modernes pour orchestre d'harmonie, d'œuvres classiques, de musiques de film, pop et de jazz.

Le concert sera suivi, comme à chaque fois, par un verre de l'amitié

offert par le RMG au cours duquel vous pourrez rencontrer et échanger vos impressions avec les musiciens et membres du groupe.

Rendez-vous donc le vendredi 23 novembre à 20h en l'église de Vieux-Genappe où le Renouveau Musical mettra les petits plats dans les grands afin de vous accueillir et de passer ensemble une agréable soirée musicale.

Entrée: 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements

067/77.17.08 ou
rmgenappe@skynet.be
Retrouvez-nous également sur Facebook ou sur notre site
www.renouveaumusicalgenappe.be



Espace B a 20 ans déjà!

Vingt ans de passion, vingt ans de découvertes, vingt ans de collaboration avec des artistes, avec des galeries et quelques fois avec des musées! Vingt 20 ans de mécénat, vingt ans de bonheur! Cette double décennie se devait d'être fêtée!

Ils sont plus de 40 artistes à avoir accroché aux cimaises de cette maison particulière transformée en galerie le temps de trois week-end entre trois et cinq fois par an.

Chantal Bauwens et Etienne Bossard en ont imprégnés leurs murs qui se souviennent d'accrochages

avec les artistes, de vernissages chaleureux, de soupers avec plus de quarante convives, de partenariat avec la presse nationale et locale ainsi qu'avec la télévision du Brabant wallon.

Rien ne les a arrêtés. Ils se sont même risqués à quelques éditions ont participé à une foire OFF dans la Bourse de Bruxelles. Leur ASBL a pu ainsi vivre de façon autonome sans subvention aucune. Les artistes laissant juste une petite contribution en cas de vente pour assurer aux suivants les mêmes conditions d'accueil.

La presque totalité des artistes coups de cœurs qui leur ont fait confiance seront au rendez-vous de cette exposition de groupe

Une belle fête picturale dans la diversité de chacun!

Renseignements

Du 17 novembre au 2 décembre 2018
Espace B, Haute Rue, 33A
à 1473 Glabais
Samedi et dimanche de 14 à 18 h
ou sur rendez-vous 067/79.08.11
info@espaceb.be
www.espaceb.be

Les artistes présent sont: Michel Barzin, Dominique Baudon, Marie-Christine Bia, Marina Bortolotti, Martine Canneel, Marilyne Coppée, Jean Coquelet, Pauline Couble, Kikie Crèvecoeur, Francis De Bolle, Camille De Tavey, Pierre Debatty, Philibert Delécluse, Philippe Desombere, Philippe Dubit, Francis Dusépulchre, Frédéric Dusépulchre, Daniel Dutrieux, Jean-Michel François, Jean-Christophe Geluck, Isabelle Happart, Guy Jaspar, Carl-Anthony Jonckheere, Noëlle Koning, Jacques Lennep, Georges Meurant, Luc Mondry, Nina Neuray, Bernard Noiro, Jean Pierre Muller, Cécile Rodelet, Christian Rolet, Stephen Sack, Francesca Scarito, Nancy Seulen, Inès Stievenard et Olivier Dykmans, Pierre Thoma, Jean-Marie Van Espen, Gisèle Van Lange, Johan Van Mullem, Marie Van Roey, Geneviève Vastrade, Lionel Vinche, Bern Wery.

Ça se passe près de chez vous



Petit déjeuner Oxfam!

Cette année, le PAC de Genappe vous invite à participer au petit déjeuner OXFAM, à la Maison Galilée. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir les produits du commerce équitable en provenance d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine... chocolat, miel, sucre, céréales, café, confitures, jus, biscuits ...

Cette année, les alternatives locales citoyennes seront mises à l'honneur... et là nous vous en réserverons la surprise! Des alternatives à Genappe il y en a beaucoup ...

Ce qui est clair, c'est que nous vous proposerons de déguster les produits des fermes de Genappe (lait, beurre, fromage) et le pain viendra de chez nous évidemment. Et notre monnaie locale, le talent, est la bienvenue!

Le salon Hair Coupe est toujours ouvert!

Renseignements

Au Monty, rue de Charleroi 58, Genappe-centre.
Dimanche 18 novembre de 8 à

11h. PAF: adultes: 5 talents (5€)
enfants: 3 talents (3€)
Inscriptions recommandées (8h - 9h - 9h30 - 10h) auprès de Christine Gilain: 0472/07.07.17 ou
info.pacage@gmail.com

Le salon Hair Coupe est toujours ouvert!

Suite à une erreur de la part des sociétés de téléphonie, le numéro du Salon Hair coupe a changé. Notre nouveau numéro est le 0493/844.912. Nous sommes toujours ouvert les jeudi et vendredi de 9h à 18h, le samedi de 8h30 à 17h et les mardi et mercredi sur rendez-vous uniquement!

Boîte à livre à Houtain-le-Val
Rue Vieille Cure 1 - 1476 Houtain-le-Val, sur le mur de l'Amarrage

Petite, elle attend vos livres. C'est un échange entre les lecteurs. Le principe est simple: on choisit un livre, on dépose un livre. De préférence on le replace après. On partage et puis surtout, on lit un livre!

Renseignements

Colette Piret 067/77.25.36



Envie de travailler à l'étranger? La Maison de l'Emploi vous invite à partir!

Partir travailler ou se former à l'étranger ne s'improvise pas du jour au lendemain. Penser son projet, trouver un emploi et un logement, réaliser les démarches administratives, ...

Le Forem peut t'aider à te préparer au mieux avant de partir! Tu peux trouver une mine d'information sur le site Le Forem ou venir nous rencontrer.

Si tu as envie de te dépasser, de te consacrer aux autres, tu souhaites partir à l'étranger et t'investir dans un projet solidaire? Alors rejoins sans attendre le Corps européen de solidarité.

Sais-tu que la Commission européenne propose un programme

d'aide à la mobilité professionnelle visant à construire une Europe solidaire: le Corps européen de solidarité.

Grâce à ce programme, de jeunes européens s'engagent dans différents projets liés à la solidarité au sein de l'Union européenne.

Ça t'intéresse? Alors, inscris-toi sur le site www.es Corps.eu ou passe à la Maison de l'Emploi de Genappe.

Renseignements

Maison de l'Emploi de Genappe - Espace 2000, 7a - 1470 Genappe 067/41.17.20 maisondelemploi.genappe@forem.be Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 13h à 16h.



Gardes médicales

Du changement dans les rôles de gardes des médecins généralistes, un seul numéro de téléphone.

02/38.50.500



Contrôle de la vue Lentilles de contact Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

Le mot du Bourgmestre



Les élections communales du 14 octobre dernier sont maintenant terminées: elles ont livré leurs résultats et vous trouverez en page 9 de ce journal le nom des 25 élus qui composeront le futur conseil communal dès le 3 décembre prochain. Je félicite chaque élu et je vous remercie tous, électeurs de Genappe, d'avoir accompli votre devoir de citoyen en vous rendant aux bureaux de vote. Résultat d'un long combat, le droit de vote est le pivot essentiel et fondamental de la démocratie. Voter est aussi une forme de reconnaissance du combat qui fut mené pour acquérir ce droit.

Cette démocratie dans laquelle nous vivons actuellement nous avait pourtant été enlevée en août 1914 lorsque l'Allemagne envahissait la Belgique, marquant ainsi le début de la Première Guerre mondiale. Cette année nous célébrons le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Un siècle après la fin de la Première Guerre mondiale, il est toujours aussi capital d'entretenir notre devoir de mémoire, de rendre hommage aux disparus et de transmettre aux jeunes générations la connaissance du passé et les leçons à tirer de ce passé pour apprécier la valeur de notre démocratie, mais aussi sa fragilité et notre devoir de la préserver.

Et afin de raviver cette mémoire collective et de rappeler aux plus jeunes que ces années d'horreurs ont bien eu lieu, le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Genappe avec le soutien de la Ville organise du 10 au 30 novembre, une exposition sur l'Armistice 1918 en la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville. Une conférence sur la Grande Guerre aura lieu ce mardi 13 novembre dans cette même salle. Le Cercle d'Histoire et le Centre culturel ont également créé des fardes didactiques expliquant en détail cette Grande Guerre et les ont distribuées dans les écoles.

Une fois de plus en parcourant ce journal, vous découvrirez les nombreuses activités proposées au sein de la commune. Qu'elles soient organisées par la Ville, une association, le Centre culturel ou encore la Maison de Jeunes ou de l'Emploi, ces activités sont le reflet de la vie de Genappe. Elles apportent une cohésion et une richesse sociale et culturelle pour l'ensemble des Genappiens.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Gérard Couronné
Bourgmestre





Plaine de vacances «Voyage au Pôle Nord»

L'aventure est au rendez-vous, viens prendre le pôle Express pour de nouveaux défis. Le CAPE asbl organise une plaine de vacances durant les congés d'hiver pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Que comprend le prix ?

- Le matériel pour les ateliers proposés aux enfants
- L'encadrement par des professionnels de l'enfance
- Un goûter et les boissons à volonté
- L'éventuelle journée spéciale
- L'accueil gratuit du matin et du soir.

Renseignements et inscription:

www.cape-asbl.com ou par tél 067/21.21.60
Du 26/12 au 28/12/2018 et du 2/1/ au 4/1/2019.
Dans les locaux de l'école communale de Ways - Grand'Route, 85 -1474 Ways

Formation d'animateur jeunesse ?

Intéressé par une formation d'animateur-animateur de jeunesse permettant l'obtention du Brevet d'animateur-animateur de centres de vacances homologué par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles?
Déroulement de la formation:

Le premier module

Le module A (5 jours résidentiels) est centré sur la vie en groupe et la place de chacun, «l'enfant qui est en nous» et le sens des activités.

Le deuxième module

Le module B (5 jours résidentiels) est centré sur la fonction, les rôles de l'animateur et le projet d'animation

en lien avec le rythme et les besoins des enfants.

Le stage pratique se déroule chez nous, dans nos plaines de vacances.

Le week-end d'évaluation

(2 Jours résidentiels) permet de réviser le stage pratique et d'analyser les effets de ses animations.

Le troisième module

module C (5 jours résidentiels) permet d'approfondir les contenus en tenant compte de l'expérience des participants. Il comporte également l'évaluation finale de la formation.

Cette formation s'adresse à toute personne âgée de 16 ans minimum, souhaitant animer dans les plaines de vacances, camp ou séjours de vacances.

La Ville vous soutient dans votre démarche!

Elle s'engage à supporter 50% des frais d'inscription et vous propose d'effectuer vos stages pratiques durant les plaines qu'elle organise.

Le prochain module de formation se déroulera durant les congés de Carnaval 2019.

Renseignements et inscription:

Service Affaires Générales:
Chantal Sablon au 067/79.42.46

Recherche bénévoles pour l'école des devoirs

Il s'agit d'encadrer les enfants, d'assurer le soutien scolaire et les activités d'animation.

L'école des devoirs «L'arc-en-ciel» accueille les enfants le lundi, mardi et jeudi scolaire de 15h à 17h.

Renseignements

Chantal Sablon
067/79.42.44

Genappe perd la boule les 14, 15 et 16 décembre 2018!

Pour la cinquième fois, la Ville de Genappe et l'échevinat de la Culture vous invitent à vivre la féerie Genappoise au travers du festival international déjanté de Marionnettes et de théâtre d'Objet «Genappe perd la boule», du marché de Noël, et de toute une série d'animations.

Cette année encore, le Tof Théâtre vous propose des spectacles surprenants et décalés dont lui seul a le secret! 10 compagnies belges et françaises vous présenteront leurs spectacles dans différents lieux du centre de Genappe. Le programme complet de Genappe perd la Boule vous sera détaillé dans l'édition du bulletin communal du mois de décembre. Les préventes seront accessibles dès

le 28 novembre au Centre Culturel de Genappe, 38 rue de Bruxelles à 1470 Genappe (ouvert de 10h à 16h30).

Genappe perd la boule, c'est aussi l'occasion de préparer les réveillons grâce à des cadeaux originaux, aux produits de terroir et autres délices proposés dans des chalets typiques, au sein du marché des créateurs, sans oublier les cantiques traditionnels, le traineau du Père Noël.

Appel à bénévoles....

Le Tof Théâtre, qui orchestre avec passion ce festival financé par la Ville de Genappe et d'autres précieux partenaires, lance un appel aux habitants désireux de s'investir en tant que bénévoles. Être acteur

de l'événement, héberger des artistes durant le festival, s'impliquer dans l'organisation, cela permet de vivre une aventure intense et d'aider la compagnie à faire de cette édition une aussi belle réussite que l'année dernière... Tout cela, bien sûr, dans une ambiance doucement folle.

Si vous avez du temps, de l'énergie et l'envie de découvrir les coulisses d'un festival (restauration, aide à la technique et aux transports, accueil du public ou des artistes, billetterie, bar), n'hésitez pas à contacter le Tof Théâtre (malvina@toftheatre.be)! Et si vous connaissez, autour de vous, des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à faire passer l'information.



ERRATUM Distribution des sacs prépayés

Une erreur s'est glissée dans l'édition du journal du mois d'octobre: il n'y aura PAS de distribution de sacs poubelle le 7 décembre 2018. La dernière date de distribution sera bien le mardi 6 novembre à Glabais.

Après cette date, il sera toujours possible de récupérer vos sacs munis de votre bon à l'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 6 janvier 2019.

rer vos sacs munis de votre bon à l'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 6 janvier 2019.

Renseignements Service environnement 067/794.272 ou par mail à aude.roland@genappe.be





0475/730.652
toituresvanbelle@gmail.com
www.toituresvanbelle.be
1470 GENAPPE

- Toitures-pignons
- Charpentes
- Zingueries
- Plates-formes Epson, Derbigum, Zinc
- Isolations
- Maçonneries
- Menuiseries int. & ext.
- Aménagements de greniers

— COURS —

COUNTRY DANCE

Professeur de danses country depuis plus de 7 ans, Yvette Demoulin vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/11.06.52





SPORT

Mérites sportifs 2018
Appel à candidatures



Les clubs et les sportifs individuels sont invités à introduire, par écrit, leur candidature accompagnée d'une photo, adressée à: Ville de Genappe - Secrétariat Communal, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, pour le vendredi 30 novembre 2018 au plus tard.

Pour le Mérite Sportif Individuel: chaque groupement sportif ne peut présenter que deux candidatures de sportifs au maximum. Il n'est pas autorisé de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif: chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Toute personne ou association, peut introduire une ou des candidature(s).

Pour rappel:

Les CV des candidatures reprendront obligatoirement: les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, un numéro de téléphone ou gsm, une photo, discipline sportive et un résumé des performances accomplies.

Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent quelle que soit la discipline et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître.

Renseignements

Secrétariat communal M^{me} G. Gossiaux 067/79.42.41

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
0475/33.11.81
L'essentielle
Institut de beauté et pédicurie médicale

SENIORS

Les rendez-vous des seniors



Grand goûter des aînés

Le 19 décembre de 15h à 18h

Les membres de la commission «Seniors» ont le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale organisé le 19 décembre de 15h à 18h en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions (bulletin ci-dessous) sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000,n°3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le 15 décembre au plus tard. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignements

S. Hendrickx ou M. Opalvens 067/794201 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Marché de Noël & Théâtre des Galeries à Bruxelles

Le jeudi 20 décembre 2018

Les échevinats des Seniors et du Tourisme, en collaboration avec la commission seniors, organiseront le jeudi 20 décembre prochain un voyage d'un jour au marché de Noël de Bruxelles qui revêtira ses habits de fête pour vous accueillir dans une ambiance chaleureuse, festive et féérique. Vous pourrez découvrir

avec des amis le marché de Noël et passer la soirée au Théâtre des Galeries pour assister au spectacle «La Revue».

Pour y participer?

Etre citoyen de Genappe et s'inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Déplacement en car (lieux de ralliement suivants):

13h00: Houtain-Le-Val (en face de Chez Ginette)

13h05: Loupoigne (devant la boulangerie Hayet)

13h15: Baisy-Thy (Place d'Hattain)

13h25: Bousval (Salle G. Gossiaux)

13h35: Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)

13h45: Vieux-Genappe (Place Mercurey)

Programme:

13h45: Départ vers Bruxelles

14h45: Arrivée à Bruxelles - Visite libre du marché

19h45: Rassemblement au Théâtre des Galeries

20h15: Spectacle

23h15: Retour vers Genappe

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30. Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.



Marché de Noël et Spectacle (20 décembre): talon à renvoyer avant le 4 décembre 2018
Goûter des aînés (19 décembre): talon réponse à remettre avant le 15 décembre 2018

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité Tél

Lieu d'embarquement (pour le marché de Noël et Spectacle du 20 décembre):

Nombre de personnes:

Assistera(ont) au goûter de Noël du mercredi 19 décembre 2018 à l'Espace 2000

Se rendra(ont) par leurs propres moyens

Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile

Je participe au marché de Noël et au spectacle le jeudi 20 décembre 2018 et je m'engage à payer la somme de 22€ en espèces à l'inscription auprès de l'accueil situé à l'Espace 2000, n°3.

Noircissez la case correspondante - Merci de remplir le bulletin de façon complète.

Action Radon! C'est maintenant!

Le radon est un gaz naturel, incolore, inodore et radioactif (désintégration de l'uranium). L'inhalation de ce gaz est dangereuse pour la santé. Elle augmente le risque de développer un cancer du poumon. C'est la 2^{ème} cause de cancer du poumon et cause ± 7% des cancers pulmonaires (480 cas/an en Belgique).

Nous pouvons trouver le radon dans le sous-sol, dans les matériaux de construction, dans l'eau ou le gaz. La concentration de radon aurait triplé dans les habitations en trente ans. Le taux de radon dépend de la géologie: Les roches dures (schiste, granite) contiennent plus d'uranium quant aux roches sédimentées, elles en ont moins. Le taux de radon dépend également de la qualité du sol: les sols perméables (ex: sable) laissent passer le radon tandis que les sols imperméables (ex: argile) pas. Dans les habitations, le radon



peut se faufiler par plusieurs endroits: des fissures dans les dalles, des lézardes dans les murs, des passages de tuyaux, gaines, etc, des planchers en bois,...

Le taux de radon peut être assez variable et indétectable sans appareil spécifique. C'est la raison pour laquelle il est préconisé de faire la mesure sur 3 mois et de préférence pendant la période hivernale.

Avec la nouvelle Directive européenne, le niveau d'action est de 300Bq/m³.

Genappe fait partie des communes de niveau 2, c'est-à-dire dont 5% des logements sur le territoire dépassent le niveau de référence. Il est donc important d'agir et de mesurer le taux de radon dans votre habitation. Comment?

Commander un détecteur de radon sur le site: www.actionradon.be avant le 31 décembre 2018. Le coût d'un détecteur est de 20 euros.

Il vous sera envoyé par courrier postal et devra être placé, durant 3 mois (période hivernale), dans une pièce de vie du rez-de-chaussée (à hauteur de respiration). Après 3 mois, il doit être renvoyé avec le questionnaire complété dans l'enveloppe pré-affranchie.

Ne tarder pas à vous inscrire dès à présent pour réaliser le test chez vous? Cela ne coûte pas grand-chose et quel que soit le résultat, il ne peut que nous apporter du positif.



Pelouse d'honneur au cimetière de Bousval

La Commune a le plaisir de vous annoncer la fin des travaux de réaménagement de la pelouse d'honneur des anciens combattants au cimetière de Bousval.

La Ville de Genappe travaille depuis plusieurs années à la verdure des cimetières de l'entité. Comme vous le savez, l'interdiction pour les communes d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces publics, nous implique de revoir notre gestion de l'entretien de nos espaces verts. Nous avons choisi d'enherber plutôt que de

désherber et ce nouvel aménagement va dans ce sens.

La Commune accorde de l'importance à son patrimoine mémoriel et il était important de réaménager dignement cette parcelle et les monuments qui la composent. C'est la raison pour laquelle, la pelouse d'honneur a retenu toute notre attention.

Nos équipes ont réalisé différents aménagements, tout d'abord, ils ont délimité l'allée centrale et les abords de chaque ligne de stèles, des copeaux ont été posés autour

des stèles, afin d'éviter la repousse de plantes indésirables. Les abords en graviers ont été ensemencés et cela pousse petit à petit, et différentes plantations ont été plantées autour des différentes stèles.

Le béton sur lequel le monument repose va être teint et on va procéder également à la réfection du lettrage de chaque stèle.

Vous pourrez découvrir l'ensemble de ces aménagements lors des commémorations du 11 novembre.

Semaine de l'Arbre, distribution des plants



Les petits fruitiers à l'honneur!

Comme chaque année, la Ville de Genappe répond présente pour la distribution des plants à l'occasion de la Semaine de l'Arbre. Cette année, les petits fruitiers sont mis à l'honneur par la Région wallonne.

Nous vous proposons des essences variées de petits fruitiers mais également des essences d'haies mixtes. Rendez-vous sur le site internet de la ville, www.genappe.be, afin de découvrir tous les plants distribués.

Varié les essences et les plaisirs. Telle est notre devise. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 24

novembre 2018 prochain entre 10h et 12h sur le site de l'Espace 2000.

Vous aurez l'occasion de rencontrer notre équipe «environnement et espaces verts» qui effectuera la distribution gratuite des arbustes aux habitants de la commune. Natagora tiendra aussi un stand d'informations.

Renseignements

Veillez contacter M^{me} Anne-Sophie Swerts 067/79.42.29 ou anne.sophie.swerts@genappe.be. Au plaisir de vous y rencontrer.

Déversement de produits toxiques dans La Falise

Une fois de plus, le ruisseau La Falise a fait l'objet d'un déversement de produits toxiques.

Cette pollution est fâcheuse d'autant plus qu'elle est récurrente. Cette fois, lors de sa visite, l'agent de la Police de l'Environnement a remonté la pollution jusqu'à la rue Hattain où il a constaté un avaloir rempli d'hydrocarbures. Cela signifie qu'un individu est venu y déverser des hydrocarbures alors que ces avaloirs (censés ne récolter que de l'eau de pluie) se rejettent directement dans La Falise.

Dans ces conditions, il y a lieu d'organiser une vigilance, mais aussi d'informer et sensibiliser le public de l'impact que ces pollutions génèrent sur la biodiversité.

Le mazout, l'essence, les huiles minérales et autres lubrifiants pour moteurs sont tous des hydrocarbures qui constituent des polluants majeurs pour nos cours d'eau et les nappes souterraines. Une fois dans l'eau, les hydrocarbures forment un film à la surface de l'eau. Ce film empêche l'oxygène de s'y dissoudre (un litre d'huile de vidange suffit à recouvrir d'une fine pellicule une surface de 2000 m²!) et réduit la capacité auto-épurative de l'eau. Ils sont très nocifs pour la faune aquatique (toxicité pour les cellules de tous les organismes vivants) et font disparaître le plancton dont elle se nourrit. Si les hydrocarbures atteignent les nappes phréatiques, l'eau captée devient impropre à la consommation et ne peut plus être distribuée.

Ces incidents doivent cesser; c'est donc à l'ensemble des citoyens d'assurer un auto-contrôle de proximité en connaissance de cause afin d'abandonner le réflexe du tout-à-l'égout, en ce compris les liquides qui, s'ils ne laissent pas de traces physiques, laissent des traces chimiques pas moins dommageables, notamment pour la biodiversité.

Vous constatez une pollution grave aux hydrocarbures?

Contactez immédiatement:

«S.O.S. Environnement-Nature» au 0800/20.026

SOS Environnement-nature est le service de garde et d'interventions urgentes de la Police de l'Environnement. Il fonctionne 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. Un service de garde est prêt à intervenir en urgence sur les lieux d'une grave pollution accidentelle ou malveillante. Ou contactez notre responsable environnement à la Ville de Genappe: Aude Roland 067/79.42.72 ou par mail aude.roland@genappe.be



Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél.: 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° Ent.: 0426294313



STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry - Baisy-Thy



À VOTRE SERVICE
DEPUIS 50 ANS

108, rue Dernier Patard

1470 Baisy-Thy - 067/56.18.34

Facebook: Stock Américain Harry

Web: www.stockamericain-harry.com

Email: stock.americain.harry@gmail.com



Enquête auprès des 65 ans et plus : Quels besoins d'aide, de soins et/ou de prise en charge ?

Avec quelque 2.500 personnes âgées de 65 ans et plus à Genappe, les aînés représentent 17% de la population communale en 2018 et leur part serait de 22% en 2035 selon les projections de l'IWEPS. Le vieillissement actuel et futur de la population soulève de nombreux défis sociétaux, notamment la question de la prise en charge de la dépendance. Dans le cadre du projet intercommunal de construction d'une maison de repos et de soins publique, le CPAS de Genappe a chargé une équipe de l'UCL de réaliser une enquête auprès des aînés de quatre communes wallonnes: Court-Saint-Etienne, Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville.

Objectif: identifier leurs besoins et voir comment ils se positionnent sur certains sujets qui les concernent. L'enquête a eu un taux de participation remarquable de 24% (23% à Genappe). Au total, 1.843 personnes de 65 ans et plus ont participé à l'enquête dont 588 résidant à Genappe. Les résultats qui en découlent entendent orienter les politiques dédiées au vieillissement de la population de manière à ce qu'elles soient en adéquation avec les besoins et les espérances des aînés. Les résultats présentés ici ne constituent qu'un extrait de l'étude et concernent uniquement l'entité de Genappe. L'étude exhaustive peut être consultée sur le site du CPAS de Genappe: www.genappe-cpas.be



Qui sont les 65 ans et plus de Genappe ?

- Majoritairement en couple avec enfant(s)
- En bonne santé
- Globalement satisfaits de leur qualité de vie et de l'offre en services et en loisirs à Genappe

En bonne santé mais tout dépend de la situation financière...

La présence d'inégalités sociales de santé est un triste constat en Belgique, à cet égard, Genappe ne fait pas exception. Les aînés avec de faibles revenus sont les plus susceptibles de déclarer une mauvaise santé.

... et de l'âge

Si 73% des 65-79 ans déclarent une bonne (59%) voire très bonne santé (14%), cette part chute à 41% chez les 80 ans et plus. En outre, une mauvaise santé va souvent de pair avec des limitations fonctionnelles (c'est-à-dire la difficulté à effectuer des activités dites normales, tels que les déplacements, les travaux ménagers, les soins du corps, etc.). Près de 2 personnes sur 3 âgées de 80 ans ou plus connaissent des limitations de leur capacité et requièrent donc une aide et/ou des soins occasionnels, voire réguliers.

Des services à domicile indispensables

Plus de la moitié (52%) des 80 ans et plus ont recours à des services de soins et/ou d'aide à domicile. La part de ceux qui bénéficient d'une aide informelle (aide attribuée par un proche) est légèrement supérieure (56%). De plus, près de 90% des 80 ans et plus ont recours à des aides. L'entourage joue donc un rôle déterminant dans l'offre d'aide et dans le maintien à domicile des aînés.

Les éléments-clés pour un bien-vieillir selon les aînés de Genappe

1. Augmenter le nombre de places dans des résidences de repos et/ou de soins de qualité et financièrement accessibles semble être une priorité pour 54% des enquêtés. L'offre à Genappe n'étant déjà pas suffisante (1 lit pour 5 personnes âgées de 80 ans ou plus), celle-ci deviendra nulle à l'horizon 2020 avec le déménagement de la Résidence le Lothier à Ottignies.
2. Ne pas considérer les personnes âgées comme des inactives: pour 42% des répondants, il faut sortir de la vision où les aînés sont considérés comme des personnes inactives. Dans ce sens, il serait judicieux d'encourager les initiatives leur permettant de s'engager dans des activités socialement utiles.
3. Accroître la sécurité et la propreté des quartiers: 39% des répondants ont manifesté un sentiment d'insécurité dans leur usage des infrastructures routières, en raison notamment du non-respect des limitations de vitesse et de l'étroitesse des accotements qui représentent une source de danger et de stress pour les piétons.
4. Améliorer la mobilité: 35% des aînés estiment que la mobilité demeure problématique à Genappe entravant ainsi leur autonomie. Ils préconisent de développer les transports existants et de repenser les aménagements urbains pour qu'ils tiennent davantage compte de leurs besoins.
5. Améliorer l'offre et l'accessibilité des soins de santé: pour 35% des aînés, les délais d'accès aux soins et leur coût constituent une entrave à leur bien-être.
6. Promouvoir les liens et la solidarité entre les personnes: 28% des répondants espèrent le développement de lieux de rencontre et la promotion de systèmes d'échanges de services locaux qui permettraient à la fois de contrer leur isolement mais aussi d'affirmer leur utilité sociale.
7. Promouvoir l'accès à l'information: 23% des aînés semblent ne pas savoir vers qui s'orienter en cas de besoin. Ils préconisent par ailleurs l'élaboration d'un inventaire exhaustif des services, régulièrement actualisé et distribué à la population.
8. Développer des services et commerces de proximité: pour 22% des répondants, pouvoir faire ses courses à pied est essentiel pour répondre à des besoins élémentaires et un moyen indéniable pour préserver son autonomie.
9. Diversifier les programmes de loisirs: 10% des aînés souhaiteraient une programmation diversifiée, adaptée à leurs besoins et intérêts et, surtout, accessible à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.

L'avis des aînés sur le projet intercommunal de maison de repos et de soins publique

La population des aînés de Genappe a accueilli très positivement le projet: 77% des enquêtés considèrent que les pouvoirs publics ont la responsabilité d'augmenter et de diversifier l'offre en institution. Même si une politique bien pensée et organisée de maintien des personnes âgées à leur domicile répond à une forte demande, le développement de l'offre d'hébergement en maison de repos et de soins publique paraît nécessaire compte tenu du manque d'offre en institution, de son coût, de l'augmentation du nombre de personnes

âgées et de leurs attentes à l'égard des pouvoirs publics.

Une politique du vieillissement à l'échelle communale est cependant multidimensionnelle. Voici quelques points majeurs d'attention issus de l'enquête:

1. Combiner différentes formules de service et d'hébergement (maison de repos et de soins, résidences-services, des centres d'accueil/de soins de jour, des lits en court-séjour).
2. Reconnaître les personnes âgées comme des citoyens à part entière en leur donnant la possibilité de continuer à exprimer leurs compétences et à transmettre leur savoir-faire
3. Améliorer la mobilité et repenser les aménagements urbains pour

assurer une libre circulation des usagers

4. Préserver la pérennité des liens sociaux et des solidarités intergénérationnelles en développant des espaces de rencontre et d'échange accessibles à tout un chacun et pas seulement basés sur une logique de ségrégation des âges.
5. Garder le jeu ouvert et ne pas considérer les besoins et les attentes des aînés comme étant définis une fois pour toute.

Une question ou un commentaire ?

Epv.enquete@gmail.com
Rue de Ways 39, 1470 Genappe
L'étude complète peut être consultée sur le site du CPAS
www.genappe-cpas.be



Pour l'information au jour le jour
www.genappe.be

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

Ô Langage des Sens

Massages bien-être
Onglerie

Rejoignez-nous

Sur rendez-vous Tél.: 0478/29 99 84
Av. des Combattants 81/A - 1470 Bousval



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 23 OCTOBRE 2018

Affaires générales

- Le conseil a pris la décision de principe de créer une commission mixte «bien-être et santé». Cette commission sera chargée entre autres d'aborder la thématique de l'exposition au rayonnement électromagnétique et aux risques sanitaires qui en découlent. Les citoyens intéressés de participer à cette future commission peuvent se faire connaître auprès de l'administration communale.
- Modification du code de la citoyenneté: le conseil a approuvé l'adaptation du montant des amendes de stationnement suite à un arrêté royal: les infractions en matière de stationnement seront désormais sanctionnées par des amendes de 58€ et 116€.
- Le conseil communal a adopté un avenant à la convention avec la Province du Brabant wallon concernant la surveillance médicale des enfants des écoles communales.
- Le conseil communal a fixé à 15€ la participation aux frais pour un voyage à Bruges et Gand le 11 décembre.
- Le conseil communal a fixé à 22€ la participation aux frais d'un voyage au marché de Noël de Bruxelles et le spectacle de la Revue au théâtre des Galeries.
- Le conseil communal a pris acte de propositions faites par M. Mitsch de modifier le règlement d'ordre intérieur du conseil communal et a renvoyé l'examen de ces points en début 2019.

Finances

- Le Conseil communal a approuvé les dernières modifications budgétaires de l'exercice 2018.
- Le Conseil communal a approuvé le budget 2018 de la fabrique d'église de Houtain-le-Val. Le budget est en équilibre au montant de 20.515€
- Le Conseil communal a approuvé le budget 2018 de la fabrique d'église de Baisy Thy. Le budget est en équilibre au montant de 9.543€
- Le conseil communal a approuvé le règlement-taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices aux mêmes taux que l'année passée: 40€ pour un ménage d'une personne, 70€ pour un ménage de 2 personnes, 80€ pour un ménage de 3 personnes et plus et pour les sociétés. Le dégrèvement pour les personnes qui adhèrent à un service privé d'enlèvement des immondices est partiel puisque ces personnes bénéficient malgré tout des autres services liés aux immondices (collectes sélectives, parc à conteneurs, ...). La taxe pour ces personnes est donc réduite et fixée à 16, 28 ou 32€ selon la taille du ménage.
- Le conseil communal a approuvé le règlement-redevance sur le prix des sacs poubelle. Les prix sont

inchangés: 1,35€ pour le sac de 60 l et 0,75 pour le sac de 30 l.

- Compte tenu de ces taxes, le conseil communal a approuvé le coût-vérité 2019 en matière de déchets à 99% (la Région Wallonne impose d'avoir un taux de couverture des dépenses en matière de déchets entre 95 et 110%). Cela signifie que les dépenses en matière de déchets sont couvertes à 99% par les recettes de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices et la vente de sacs poubelle.
- Le conseil communal a approuvé le règlement-taxe sur la salubrité et la propreté publique au même taux que les années précédentes: 30€. Le total des dépenses de la Ville en matière de propreté publique s'élèvent à 282.000€ (balayage des rues, déneigement, curage des avaloirs, entretien des bulles à verre, entretien des espaces verts, élimination des dépôts clandestins, ...) Les recettes prévues grâce à cette taxe s'élèvent à 191.000€.
- Le conseil communal a approuvé le règlement-taxe sur les documents administratifs: les cartes d'identité sont vendues au même prix que l'année passée.
- Le conseil communal a approuvé un règlement-redevance pour les changements de prénom: c'est la commune qui est désormais compétente pour modifier un prénom, cela peut se faire au prix de 500€.

Travaux

- Le conseil communal a approuvé le projet et les conditions d'un marché pour l'élagage, l'abattage et le dessouchage d'arbres pour un montant estimé de 74.814€ pour une durée de 3 ans.
- Le conseil communal a approuvé les modifications au cahier des charges introduites par la Région Wallonne pour le marché de travaux de réfection de la rue du Grand Arbre et Banterlez.
- Le conseil communal a approuvé le projet et les conditions du marché pour l'acquisition d'une chargeuse-pelleteuse au montant estimé de 100.000€

Urbanisme

- Le conseil communal a approuvé l'élargissement de voirie et la cession de voirie dans le domaine public du projet d'urbanisme situé rue Pavé St Joseph.

Energie

- Le conseil communal a approuvé le projet d'éclairage public de la place de Morimont à Loupoigne.

Personnel

- Le conseil communal a approuvé la modification du statut des grades légaux.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - Etat civil - Personnel - Finances - Sécurité routière - Information et Communication - Citoyenneté - Relations publiques - Laïcité Cultes - Mobilité GAL.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques - Bien-être animal
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce - Economie
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Jumelage Agriculture - Petite enfance - Egalité des Chances - Santé.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux (Bâtiments communaux et Espaces Verts) - Développement durable - Energie - PCDR Environnement et politique des déchets - Emploi - Gestion des cours d'eau - Dossiers inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17h à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Rembert Van Damme - Échevin
Travaux publics (Voiries et Egouttage) - Régie (IECBW-ORES) - Service d'hiver (épandage) - Propreté publique - Entretien des cimetières - Atelier de ferronnerie - Charroi communal.
rembert.vandamme@genappe.be

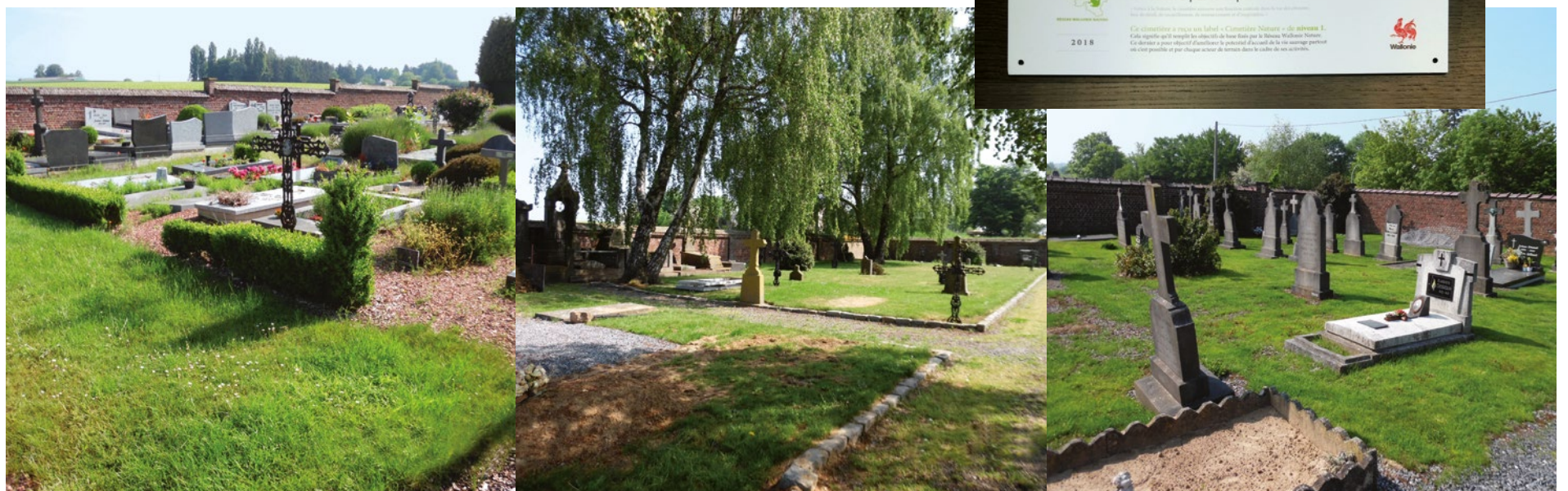


Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Bibliothèque - Académie - CEC (Centre d'expression artistique) - Jeunesse - Famille et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) - Plan de cohésion sociale (PCS) - Logement publics.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30
067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

ENVIRONNEMENT

Des «cimetières naturels» à Genappe

La Région wallonne a remis 2 nouveaux labels «Cimetière Nature» à la Ville de Genappe. Le cimetière de Glabais a obtenu le niveau 1 et le cimetière de Ways le niveau 2. Ces labels sont des signes d'encouragement pour continuer le travail de verdurisation de nos cimetières. Merci à l'équipe cimetière pour le beau travail entrepris.





ELECTIONS

Résultats des élections communales



Voici les résultats des élections communales du 14 octobre dernier en vue du renouvellement du conseil communal.

Le conseil communal est composé de 25 sièges qui sont répartis comme ceci :

- MR+cdH**: 18 sièges
- Créons demain**: 5 sièges
- PlusS**: 1 siège
- Ensemble**: 1 siège

La liste PP n'obtient pas de siège.

Voici le nombre de voix des personnes élues qui formeront le prochain conseil communal :

Pour la liste MR+CdH :

1. Gérard Couronné: 2375
2. Vincent Girboux: 1165
3. Stéphanie Bury-Hauchart: 1103
4. Carine Messens: 1010

5. Hector Tubiermont: 959
6. Benoît Huts: 902
7. Rembert Vandamme: 514
8. Kevin Paulus: 467
9. Sarah Hermans: 443
10. Aline Degroode: 438
11. Renaud Van Peteghem: 432
12. Valentine Courtain: 406
13. Jérôme Leclercq: 387
14. Anne-Sophie Hayois: 385
15. Michaël Rouffange: 370
16. Axelle Vanderlinck: 360
17. Sandra Donny: 357
18. Olivier Mainfroid: 315

Pour la liste Créons demain :

1. Anne Beghin: 665
2. Piero Amand: 430
3. Bernard Löwenthal: 389
4. Benoît Moreau: 269
5. Ludvine Brocca: 263

Pour la liste PlusS :

1. Tiffany Fevery: 221

Pour la liste Ensemble :

1. Jean-François Mitsch: 231

JEUNESSE

Place aux enfants 2018: encore une nouvelle réussite!



La bienveillance d'une vingtaine de passe-murailles, tous volontaires pour accompagner, tout au long de la journée, les petits genappiens.

L'activité s'est clôturée par un spectacle donné par les «Ateliers d'Annétine», où petits et grands ont pu se plonger dans «Le voyage de Sascha». Un goûter a été offert à tous les enfants et à leurs parents aux alentours de 16h, à l'école de l'Espace 2000.

Cette opération n'aurait pas pu se dérouler sans la participation des «hôtes d'un jour» et donc, nous tenons sincèrement à remercier: la zone de police Nivelles-Genappe, la Zone de Secours de Nivelles, le fleuriste Fleurs Frédéric, Monsieur Serge Bourgeois - vétérinaire, Madame Aurélie Declercq - vétérinaire, les Ateliers

du Léz'Arts, la Maison de Jeunes, la boulangerie Gossiaux, la Résidence du Lothier, la Ferme du Hameau du Roy, le Haras de la Vallée Saint Pierre, l'Arche, Madame Denoël - kinésithérapeute, le Dernier QG de Napoléon, le Takirou Poney-club, le café «La Lanterne», l'AMO TEMPO, la banque ING, Monsieur Vanden Haute - architecte, la pharmacie «Europhar», le restaurant «L'Enquête du Goût», la Ferme des Deux Pôles, l'Arche, le Vignoble du Château de Bousval, le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe, la Ferme de la Vallée, Renault Motors, Indian Motors, la Ferme de la Hagouille, Planet Coiffure, Maître Sorel - avocat et Monsieur le Bourgmestre.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2019 de «Place aux enfants»

Samedi 20 octobre avait lieu la Journée «Place aux enfants», organisée par la Ville de Genappe avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

Près de 65 enfants ont participé à l'opération qui s'est déroulée sous



POPULATION



Etat civil

Naissances

GILLE, Cléa de Baisy-Thy

JOLY, Adèle de Baisy-Thy

LATINIS Amélia de Loupoigne

ROMITI Léo de Genappe

VIRGO Victor de Vieux-Genappe

Mariages

SEVENS Pierre et DE VOS Olivia tous deux de Houtain-le-Val

SOHY Luc et DELATTRE Isabelle tous deux de Bousval

DE VISSCHER Thibault et BULA Iris tous deux de Baisy-Thy

VANDEKERCKHOVE Olivier et DEMANET Daphné tous deux de Genappe

VAN DEN BOSSCHE David et SADLER Nancy tous deux de Ways

SCACCHITTI Fabrizio et ERREMBault du MAISNIL et du COUTRE Françoise tous deux de Baisy-Thy

MARTIN Julien et GREGOIRE Jennifer tous deux de Bousval

MELCKMANS Jean-Marc et VANDELOISE Céline tous deux de Baisy-Thy

ANDRE Guillaume et PLAIDEAU Catheline tous deux de Bousval

LEMAL Nicolas et CORDIER Sandrine tous deux de Loupoigne

Décès

MISGUICH, Lydie de Bousval (1936)

Avis aux commerçants de la Ville de Genappe



Le Collège, réuni en sa séance du 18 juillet 2018, a autorisé la dérogation au jour de repos hebdomadaire pour l'année 2018 dans les commerces, les 23 et 30 décembre 2018.

Fintro-Genappe Hoyois Baudouin SA

T 067 77 13 88
 hayois-baudouin-genappe@fintro.be
 Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
 FSMA n°: 015158 A-CB



FINTRO. PROCHE ET PRO.

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA. E.R. : Charline Van Droogenbroeck, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles. RPM Bruxelles - TVA BE0403.999.702 - P/W0603

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communaux)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Handicontact



La carte de stationnement pour personne handicapée

Dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale, nous vous proposons d'aborder avec vous ce mois-ci la carte de stationnement pour personne handicapée.

Les personnes handicapées ou invalides peuvent bénéficier d'une carte qui offre certaines facilités en matière de stationnement. Cette carte est délivrée par la Direction générale Personnes handicapées (DGPH) du Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale.

Elle est personnelle et peut être utilisée uniquement lorsque la personne handicapée qui possède cette carte est présente dans le véhicule (en tant que conducteur ou en tant que passager).

Tant les adultes que les enfants ont droit à une carte de stationnement.

Utilisation

Vous devez déposer votre carte de stationnement à l'avant du véhicule, sur le tableau de bord: le symbole de la personne en fauteuil roulant doit être visible.

Conditions

Vous avez droit à une carte de stationnement, si:

- vous êtes invalide permanent à 50% ou plus (invalidité des jambes) ou à 80% ou plus (autres invalidités);
- vous êtes invalide de guerre (civile ou militaire) à 50% ou plus;
- vous êtes entièrement par-

alysé des bras ou vous avez été amputé des 2 bras;

- votre état de santé réduit votre autonomie ou votre mobilité. Si vous avez plus de 21 ans: 12 points ou plus (autonomie) ou 2 points ou plus (mobilité). Si vous avez moins de 21 ans: 2 points dans la catégorie «Déplacement» ou «Mobilité et déplacement»;
- vous avez l'autorisation du médecin-conseil de la mutuelle d'acheter une aide à la mobilité.

Comment?

- Vous disposez déjà d'une carte de stationnement à durée limitée et d'une reconnaissance médicale valable délivrée à la Direction générale Personnes

handicapées. Les cartes de stationnement à durée limitée ne sont pas prolongées automatiquement. Contactez la Direction générale Personnes handicapées 6 mois avant l'expiration de votre carte de stationnement. Vous ne devez pas envoyer d'attestation de reconnaissance.

- Vous avez droit à une carte de stationnement en tant que victime de guerre ou parce que vous avez été déclaré en incapacité de travail. Vous devez introduire votre demande, soit via le formulaire de contact disponible sur le site <https://handicap.belgium.be> soit par téléphone ou par courrier. Vous ne devez pas envoyer d'attestations vous-même. Ces attestations sont directement demandées aux services concernés.
- Vous avez le consentement du médecin-conseil de votre mutualité pour une aide à la mobilité. Vous devez contacter votre mutualité. Elle nous remettra le formulaire «Déclaration du médecin-conseil» complété. Il est important que le numéro de nomenclature figure sur le formulaire. Vous recevrez votre carte de stationnement si votre aide à la mobilité a été reprise dans la liste limitative d'aides à la mobilité disponible sur <https://handicap.belgium.be>. Si ce n'est pas le cas, vous serez invité par la DGPH à passer un examen médical.
- Vous n'avez pas de dossier à la DGPH et votre handicap n'a pas été reconnu par un autre organisme.

- Vous devez commencer par répondre à un questionnaire en ligne avant d'introduire une demande.

À savoir

- Toute personne qui obtiendra, de la part de sa mutualité, l'autorisation d'acheter une voiturette, un scooter ou un tricycle orthopédique, dans le cadre de la législation en matière de soins de santé, ne devra plus introduire de demande de carte de stationnement auprès de la Direction générale Personnes handicapées du Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale. Une procédure d'échange d'informations entre les deux structures permettra la délivrance automatique et sans aucune formalité pour la personne concernée.
- En Belgique, vous pouvez stationner:
 - aux endroits réservés aux personnes handicapées;
 - sans limite de temps là où le stationnement est limité dans le temps (zones bleues);
 - gratuitement dans les parkings payants de certaines communes: le plus souvent dans les parkings à parcètres, parfois aussi dans les parkings fermés par des barrières. Renseignez-vous auprès de l'administration communale de l'endroit où vous devez stationner votre véhicule.

Qui contacter?

Vous pouvez contacter le SPF Sécurité sociale - Direction générale Personnes handicapées situé Boulevard du Jardin Botanique, 50 boîte 150 à 1000 Bruxelles. Le numéro gratuit: 0800/987.99, du lundi au vendredi, de 8h30 à 13h



Le Conseil Communal des Enfants: ils ont aussi leurs élections!



Septembre marquait le début d'une nouvelle année scolaire et, avec cela, de nouveaux challenges pour nos jeunes conseillers. L'équipe va se voir changée car, comme les adultes, les petits conseillers auront aussi leurs élections durant le mois de novembre.

L'Aide en Milieu Ouvert Tempo

a réalisé une animation dans les classes de 5^e et 6^e de l'entité afin d'expliquer le système électoral belge et son fonctionnement mais également inviter les enfants à devenir membre du Conseil Communal des Enfants de Genappe. L'objectif? Leur permettre de représenter les 9 écoles présentes

sur l'entité, de construire et mener à bien des projets, d'offrir un regard jeune et neuf à l'entité et de devenir citoyen actif de la commune. Les élections se déroulant durant le mois d'octobre, la prestation de serment de nos candidats aura lieu le 15 novembre 2018. C'est à cette date que les noms des nouveaux membres du Conseil seront révélés.

En attendant, si nous revenons sur cette année rondement menée par nos petits conseillers?

Durant l'année 2017-2018, nos petits conseillers désiraient sensibiliser les habitants de Genappe à prendre soin de la faune et de la flore qui les entoure et les conscientiser sur l'importance d'un environnement propre.

C'est dans ce sens qu'ils ont développé un projet en partenariat avec l'Asbl Chemin 141 et Environnement Dyle. Le 15 septembre, ils ont donc participé aux 10 ans du Ravel.

L'idée était de réaliser un parcours de quelques kilomètres, et de proposer aux gens de partir à certaines heures, en groupe, et que les enfants les guident en expliquant quelques endroits clés sur le parcours. Des dessins représentant ce que leur évoque l'écologie et l'environnement seront disposés tout au long du Ravel ainsi que des «trucs et astuces» que chacun peut faire chez soi pour diminuer son impact négatif sur l'environnement.

Ce projet fut un franc succès!

Et si on allait à la ferme?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture?

JOURNÉES SCOLAIRES ANNIVERSAIRES STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE

 **LES CHOSES CHOUETTES**
MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
Tel - 067/49.19.72
@ sabine@magasindejouets.be
www.magasindejouets.be
f Les Choses chouettes de Genappe
Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00





Projections, quand les jeunes s'interrogent par la danse



Cette année, les Centres culturels de Genappe et de Rixensart, soutenus par la Province du Brabant wallon, lancent «Projections», un projet dans lequel des groupes de jeunes, encadrés par le chorégraphe Nono Battesti et ses danseurs, vivrons et explorerons la danse. En l'espace de cinq mois, ils seront amenés à créer un spectacle où leurs interrogations, doutes, certitudes sur le futur viendront se transformer en mouvements et en rythmes!

Des rendez-vous autour de la danse

Chaque groupe sera coaché par un danseur professionnel pour créer une chorégraphie personnelle, tandis que des moments collectifs de répétition auront lieu les dimanches 4 novembre et 2 décembre 2018, ainsi que les 13 janvier et 17 février 2019. Quatre rendez-vous qui seront aussi l'occasion de découvertes culturelles ouvertes à tous autour de la danse, avec une projection, une conférence ou encore le spectacle «FrontX», de

Milan Emmanuel et la compagnie No Way Back.

«FrontX», un spectacle qui mêle chants lyriques et beatboxing

«FrontX» aborde la résilience individuelle à travers les trajectoires de vie d'une série de «street artists» hors du commun. La mise en scène entrelace les histoires personnelles; les protagonistes nous y livrent leur propre parcours de vie. Porteparoles de la société contemporaine, ils nous interrogent sur le réel sens de l'intégration. Quel que soit leurs difficultés ou leur identité, ils revendiquent leur place et leur droit d'exister pleinement dans la société. Et la force d'une humanité plurielle, faite de l'apport et de la différence de chaque individu.

Des jeunes Genappiens à New-York

Un spectacle qui fait écho à l'ambitieux projet de nos jeunes genappiens, issus du Bug-1 (maison de jeunes) autour d'un voyage à New-York cet été 2019. Le fil conducteur en sera la danse mais aussi la

défense des droits de l'homme et plus particulièrement pour notre groupe, celui des femmes. Un groupe mixte qui ces prochains mois s'investira et dansera le bruit de leur droits et de leur place dans la société. A suivre donc!

Agenda

- Dimanche 2 décembre: projection d'un documentaire sur la danse (tout public): 16h
- Dimanche 13 janvier: Rencontre avec un professionnel et conférence (tout public): 16h
- Dimanche 17 février: Spectacle FrontX (tout public): 16h
- Dimanche 31 mars: restitution publique du spectacle à Rixensart (tout public)

Renseignements

Une initiative des Centres culturels de Genappe et de Rixensart, soutenus par la Province du Brabant wallon
Infos: 067/77.16.27
charlotte@ccgenappe.be

«Ni juge ni soumise»: il reste des places pour la projection!

Dans le journal précédent, nous vous parlions du documentaire «Ni juge ni soumise», tranche de vie de la juge Anne Gruwez, au cœur de l'instruction belge. Enquêtes criminelles, auditions de témoins et visites de scènes de crime, les réalisateurs ont capturé ce que personne n'avait jamais réussi à filmer jusque-là. Rendez-vous le jeudi 15 novembre à 20h au 38, Carrefour culturel, pour la projection. La séance sera suivie d'un échange. Dans le cadre du Mois du Doc, une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Réservation indispensable

«Ni juge ni soumise» de Jean Libon et Yves Hinant
Jeudi 15 novembre à 20h. Au 38, Carrefour culturel.
Dès 16 ans, 3€. Rue de Bruxelles, 38 à Genappe.
067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be



Travelling, un focus sur le cinéma!

Cette année encore, le Centre culturel mettra le focus sur le cinéma pour tous les âges, qu'il soit fictionnel ou réel, en proposant une offre qui va au-delà d'une simple séance! Nous utiliserons le cinéma comme vecteur d'émotions, de débats, de rencontres, de prise du recul et de questionnement. Nous vous emmènerons aussi dans les coulisses du cinéma à la rencontre des réalisateurs, des équipes de tournages, des producteurs.

Et parce que le septième art ne se trouve pas que dans les grandes salles, nous exportons nos séances chez vous! Vous voulez accueillir une projection dans votre salon ou votre jardin? Faites-nous signe, nous viendrons avec le nécessaire...

Renseignements

Travelling, un projet du centre culturel de Genappe
Cécile Voglaire: 067/77.16.27
cecile@ccgenappe.be

Une balade insolite au cœur de Genappe

Pour fêter Genappe qui, chaque année perd la Boule, le Syndicat d'Initiative, le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe et le Centre culturel vous ont concocté une balade insolite à travers le centre-ville. Les 15 et 16 décembre, partez à la découverte du patrimoine historique, artistique et culturel de Genappe. Un guide un peu loufoque vous racontera des histoires de maisons, d'église et d'artistes, saupoudrées d'anecdotes! La visite se clôturera par une dégustation de produits locaux au chalet du Syndicat d'Initiative.

Renseignements

Samedi 15 décembre à 15h30, dimanche 16 décembre à 14h et 16h.
Départ: Chalet du Syndicat d'Initiative de Genappe/place de Genappe.
Inscriptions au Syndicat d'Initiative du mardi au samedi de 9h à 13h, par courriel à info@sigenappe.be, ou au 067/77.23.43 (avant le 12 déc.). Coût: 3€ adultes gratuit pour les enfants

Entreprise de parachèvement



Scan Me



Faraco

Fabrice le Grelle : 0477 63 43 97

Raphaël le Grelle : 0475 72 00 27

Email : info@faraco.be

Les Petits Matelots

Autorisée par l'ONE

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Rue de Namur, 15/c - 1476 Houtain-le-Val
0479/62.95.15 - asbllespetitsmatelots@outlook.com
www.lespetitsmatelots.sitew.com

ASSOCIATION

L'Amarrage recherche des bénévoles



L'asbl Amarrage souhaite étoffer son équipe de volontaires pour ses 3 Maisons d'accueil pour enfants et adolescents situées à Braine-l'Alleud et à Houtain-le-Val. Elle accueille chaque année une cen-

taine de jeunes. Chaque Maison d'accueil accompagne 15 enfants et jeunes en situation socio-familiale difficile et les aide à (re)créer des liens avec leur environnement. Les volontaires interviennent

en appui complémentaire à une équipe pluridisciplinaire et ce principalement dans toutes les activités favorisant le soutien scolaire des jeunes. Le bricolage, la cuisine, la lecture et l'accompagnement d'un enfant à un rendez-vous sont des activités que vous pouvez également accomplir pour participer à leur épanouissement.

Renseignements
Asbl Amarrage, avenue des Muguets, 10 - 1341 Cérroux-Mousty
www.amarrage.be
Adressez votre candidature aux coordinateurs des volontaires: coordination.volontariat@amarrage.be

TOURISME



Marché de Noël à Bruges et Gand

Mardi 11 décembre 2018

L'échevinat du Tourisme de Genappe en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, vous propose un voyage d'un jour aux marchés de Noël de Bruges et Gand.

Ces villes en habits de fête accueilleront les Genappiens dans une ambiance chaleureuse, festive et féérique.

Bruges offre 2 marchés, l'un se trouvant sur la Grand Place (Grote Markt) proposant des chalets avec des articles de Noël, des cadeaux, de l'artisanat et de nombreux points de vente où vous pourrez déguster un chocolat chaud, un vin chaud ou encore un gin rafraichissant.

L'autre marché de Bruges se situe sur la place Simon Stevin et vous y trouverez des chalets de commerçants qui vendent des vêtements et décorations de Noël.

Le marché de Noël de Gand se tient habituellement à Saint Bavon à Klein Turkije et Korenmarkt. Dans

ces zones du centre-ville sont logés quelques 130 chalets en bois. Le centre de Gand se transforme en pays des merveilles hivernales. Vous pourrez admirer la cathédrale Saint-Bavon et vous trouverez des étals de commerçants et artisans locaux avec des décorations de Noël, des articles pour vos cadeaux de Noël et des spécialités locales.

Les festivités sont également animées par des chants, musique de jazz, des spectacles folkloriques, etc.

À la Korenmarkt, vous pourrez admirer un marché des exposants du monde entier.

Cette journée est réservée aux habitants de Genappe qui apprécient les valeurs de Noël.

Le déplacement est organisé en car, au départ des lieux de ralliement suivants:

- 8h00: Vieux-Genappe (Place Mercurey)

- 8h20: Genappe-Centre (arrêt de bus rue de Ways côté place)
- 8h45: Bousval (salle G. Gossiaux)

Programme de la journée

Départ prévu à 9h00 et arrivée au marché de Noël de Bruges vers 11h00.

- 12h30: possibilité de se restaurer dans les restaurants aux alentours
- 14h00: temps libre, continuation des visites des marchés de Noël ou possibilité de visiter les musées ou autre attractions touristiques de Bruges.
- 17h00: départ vers Gand.
- 18h00: arrivée à Gand et visite du marché de Noël.
- 21h30: départ pour Genappe.
- 23h00: arrivée à Genappe.

Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

agenda

DU 9 AU 30 NOVEMBRE

Expo Armistice 1918

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, pendant les heures d'ouvertures de l'Hôtel de Ville
Conférence sur la Grande Guerre en Brabant Wallon, le mardi 13 novembre 2018 à 19h.

Le comité des Associations Patriotiques, section de Genappe
Éric Tubiermont, Président
tubiermont.eric@hotmail.com

DU 17 NOVEMBRE AU 2 DECEMBRE

Exposition: «20 ans!»

Espace B - Haute Rue, 33A
1473 Glabais
Samedi et dimanche de 14 à 18h ou sur rendez-vous 067/79.08.11
info@espaceb.be
www.espaceb.be
(voir article page 2)

17 ET 18 NOVEMBRE

Théâtre Les Amis du Lundi

«B & B», une comédie d'Andrée Robin-Ligot
Salle Communale de Loupoigne les samedis 10 et 17 novembre à 19h30 les dimanches 11 et 18 novembre à 16h
Entrée: 10€ (adultes) - 5,00 euros (moins de 12 ans)
Réservation: Evelyne Baisypont
067/77.26.56

18 NOVEMBRE

Petit déjeuner OXFAM

De 8 à 11h, au Monty, rue de Charleroi 58, Genappe-centre
PAF: adultes: 5 talents (5€) enfants: 3 talents (3€)
Inscriptions recommandées (8h - 9h - 9h30 - 10h) auprès de Christine Gilain: 0472/07.07.17 ou info.pacage@gmail.com
(voir article page 2)

23 NOVEMBRE

Concert de gala

Du Renouveau Musical de Genappe, direction Serge Cange
20h, Eglise St Géry - Place de Mercurey à Vieux-Genappe
Entrée: 6€

Renseignements: 067/77.17.08

www.renouveaumusicalgenappe.be
(voir article page 2)

24 NOVEMBRE

Semaine de l'arbre

(voir article page 6)

25 NOVEMBRE

Concert: Musique à Glabais

17 heures, Eglise St Pierre à Glabais
Prix des places: 16€ (14€ en pré-vente) - Moins de 18 ans: -50%
Réservation et renseignements: hubert.frissaer@gmail.com ou par téléphone: 067/77.10.51 ou 02/351.15.35 (voir article page 2)

1^{ER} DECEMBRE

Souper alsacien

Comite Televie de genappe
19h - Salle Saint Martin, Grand Route 15 à 1474 Ways
Animation musicale pendant le repas suivi d'une soirée.
Repas: apéro, choucroute, dessert (plat de remplacement: boulettes sauce tomate)
Adultes 15€, enfants 10€
Réservations pour le 25 novembre au plus tard: Jacqueline Delporte 0477/17.55.69, Steeve Herrent 0477/78.80.62

11 DÉCEMBRE

Marchés de Noël

à Bruges et Gand (voir ci-contre)

14, 15 ET 16 DECEMBRE

Féeries Genappoises

Marché de Noël, Festival de marionnettes, marché des créateurs... Programme dans le journal du mois de décembre

15 & 16 DÉCEMBRE

Balade insolite

au cœur de Genappe
(voir page 10)

19 DECEMBRE

Goûter de Noël

La commission seniors invite les + de 60 ans au grand goûter de Noël de 15h à 18h - salle polyvalente de l'Espace 2000 - Genappe
(voir article page 5)



Bulletin d'inscription

Talon à remettre avant le 6 décembre 2018.

Nom Prénom

Adresse Code postal

LocalitéTél.:

Lieu d'embarquement:

Nombre de participants:

Je participe au voyage à la découverte du marché de Noël de Bruges et Gand et je m'engage à payer la somme de 15€ en espèce à l'inscription auprès du Syndicat d'Initiative de Genappe situé à l'Espace 2000 (permanences du mardi au samedi de 9h à 13h - 067/77.23.43 - info@genappe.be)

Rédaction, publicité et renseignements Ville de Genappe, Espace 2000, 3 - 1470 Genappe 067/79.42.48 - **Mise en page** cellules-grises.be 067/79.11.36 - **Photos** Administration communale, Région wallonne, Centre Culturel, Philippe Thirion, Tristan Scanière, Syndicat d'Initiative de Genappe - **Impression** Imprimerie Delferrière - **Le Journal de Genappe** décline toute responsabilité des articles en provenance d'associations ou de toutes personnes privées ou publiques autres que la Ville de Genappe. Il ne peut être tenu responsable des publicités qui ne seraient pas conformes aux arrêtés du Ministère des Affaires économiques. - **Avis aux associations**, les articles ou les informations des associations à paraître dans le prochain numéro sont à transmettre à: journal@genappe.be **avant le 15 de chaque mois** (sauf en juin et juillet)



JEUDI 15 NOVEMBRE Projection du documentaire **«Ni juge ni soumise»** de Jean Libon et Yves Hinant à 20h. Au 38, Carrefour culturel. Réservation indispensable Dès 16 ans, 3€. Rue de Bruxelles, 38 à Genappe. 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be